

Réf: Dossier N° 120634

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOLUTIONS INTEGRALES DE CONSTRUCTIONS  
» en abrégé « S.I.C »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
AGHIEN, Lot 3895, Ilot 248

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/06/2022 reçus par Me MOUASSA FOFANA, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 21/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOLUTIONS INTEGRALES DE  
CONSTRUCTIONS » en abrégé « S.I.C »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Vente de matériaux de construction ;
- Electricité ;
- Plomberie et étanchéité ;
- BTP ;
- Construction de route.
- Import-export.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financière, commerciales, industrielle, mobilière ou immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX  
AGHIEN, Lot 3895, Ilot 248

Dirigeant(s) : M TAKACH AHMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03671 du 29/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29088/GTCA/RC/2022 du 29/06/2022

